



Charles PAIN, Président FAV 37-72 et François CAZIN, Président FAV 41 signent les statuts de la Fédération des Vignerons et Vignerons de la Touraine.

# NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONNES ET VIGNERONS DE LA TOURAINES :

## UNE UNION POUR L'AVENIR

**Le 19 mars 2025 restera une date clé pour la viticulture tourangelle : les vigneronnes et vignerons des zones Touraine, Sarthe Viticoles, Sologne Viticole et Orléanais ont officiellement donné naissance à la Fédération des Vignerons et Vignerons de la Touraine.**

Après plus de six années de travail, d'échanges et de collaboration entre les Fédérations des Associations Viticoles d'Indre-et-Loire et de la Sarthe (FAV 37-72) et du Loir-et-Cher (FAV 41), cette nouvelle structure marque une étape essentielle vers une représentation plus forte et plus unie de notre filière. Elle incarne la volonté commune de parler d'une seule voix face aux défis actuels : évolution des marchés, adaptation aux attentes sociétales, défense des AOP et IGP, et engagement dans une viticulture d'avenir.

Cette Fédération n'est pas un simple échelon supplémentaire : elle est la pierre angulaire d'une dynamique collective, portée par la complémentarité et la solidarité des acteurs du vignoble. Elle se veut un espace d'échange et de décisions, avec une ambition claire : mutualiser les forces, harmoniser les actions et défendre avec détermination l'excellence et la diversité des vigneron(ne)s et vins de notre territoire.

Comme l'a souligné François Cazin, Président de la Fédération des Associations Viticoles du Loir-et-Cher : « C'est souvent face aux défis que naissent les plus belles unions. Avec cette fédération, nous offrons à la viticulture tourangelle un avenir bâti sur l'unité et la solidarité. »

Un grand merci aux vigneronnes, aux vignerons, aux élus, et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette vision une réalité. L'histoire de la Fédération des Vignerons et Vignerons de la Touraine commence aujourd'hui – et elle s'écrira ensemble !

### Contacts Presse :

Isabelle Defrocourt – Directrice FAV 41  
06 50 10 26 87 / [direction.fav41@orange.fr](mailto:direction.fav41@orange.fr)  
Camille Roubière – Directrice FAV 37-72  
06 59 02 29 78 / [fav3772@gmail.com](mailto:fav3772@gmail.com)